

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 17 MARS 2023

DÉLIBÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

OBJET	N° DELIBERATION
BUDGETS PRINCIPAL ET DES FOYERS RESTAURANTS - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022	Del-2023-018
BUDGET DES FOYERS RESTAURANTS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022, DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT	Del-2023-019
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL	Del-2023-020
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL - DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT	Del-2023-021
ADOPTION DU BUDGET 2023 - BUDGET PRINCIPAL	Del-2023-022
ADOPTION DU BUDGET 2023 - FOYERS RESTAURANTS	Del-2023-023
BUDGET PREVISIONNEL 2023 – CHRS	Del-2023-024
CREATION BUDGET M14 - MAISONS RELAIS	Del-2023-025
BUDGET PREVISIONNEL 2023 - MAISONS RELAIS	Del-2023-026
AVENANT N°2 AU MARCHE POUR LE REMPLACEMENT DU LOGICIEL DE MAINTIEN A DOMICILE ET DE TELEGESTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLERMONT-FERRAND	Del-2023-036

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

CCAS DE CLERMONT-FERRAND

28 MARS 2023

Collectivité :

date d'envoi :

DOCUMENTS TRANSMIS (à renseigner par la collectivité)												
NATURE DES DOCUMENTS	Budget Principal	ESAT	Entreprise adaptée	SSIAD	ESA	CHRS	Foyers Restaurants	SAAD	MJPM	Lits halte soins santé	EHPA	Maisons Relais
COMPTE ADMINISTRATIF	X						X					
Délibération d'approbation du Compte Administratif	X											
Délibération d'affectation des résultats	X						X					
Délibération agrégée des comptes administratifs												
COMPTE DE GESTION												
Délibération d'approbation du compte de gestion												
BUDGET PREVISIONNEL												
Délibération d'approbation du budget prévisionnel	X					X	X					X
BUDGET SUPPLEMENTAIRE												
DATE DE RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE (cadre réservé aux services)	X					X	X					X

PAGES DES RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE - BUDGET PRINCIPAL ET FOYERS RESTAURANTS
X (BUDGET PRINCIPAL ET FOYERS RESTAURANTS)

Cachet du CCAS et signature du Président :
Pour le Président et par Délégation,
La Vice-Présidente,

Nicaise JOSEPH

Cachet de réception Préfecture du PUY-DE-DOME LE
Préfecture
28 MARS 2023
BUREAU DE LA PREFECTURE
LE PUY-DE-DOME
LE SERVICE DE LA PREFECTURE
LE SERVICE DE LA LEGALITE

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 8

Excusé(s) : 7

Pouvoir(s) : 7

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28 MARS 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL à Françoise STRUSS, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND, Daniel RODRIGUES à Dominique BRIAT.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budgets principal et des foyers restaurants - Approbation des comptes de gestion 2022

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Le Conseil d'Administration, sous la Présidence de Monsieur Olivier BIANCHI,

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par Madame le Trésorier Principal Municipal accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer, des budgets suivants :
 - Budget principal,
 - Budget des Foyers restaurants.
- Après s'être assuré que Madame le Trésorier principal municipal a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés

et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statue sur :

- 1/ l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2/ l'exécution des budgets de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
- 3/ la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que les comptes de gestion dressés selon la nomenclature M14, pour l'exercice 2022, par Madame Christine RULLIAT, Trésorière des EPSMS du Puy-de-Dôme, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente


Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 8

Excusé(s) : 7

Pouvoir(s) : 7

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28 MARS 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL à Françoise STRUSS, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND, Daniel RODRIGUES à Dominique BRIAT.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget des foyers restaurants - Approbation du compte administratif 2022, détermination et affectation du résultat

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Les réalisations 2022 du budget des foyers restaurants, géré selon la nomenclature M14, totalement assujetti à la TVA et créé au 1^{er} janvier 2002, s'établissent aux montants suivants :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	133 179,18	30 022,93	2 008 188,35	2 015 843,54
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>103 156,25</i>			<i>7 655,19</i>
<i>Résultat antérieur repris</i>		<i>547 505,08</i>		<i>742,71</i>
Total avec reprise des résultats antérieurs	133 179,18	577 528,01	2 008 188,35	2 016 586,25
Résultats cumulés		444 348,83		8 397,90
Restes à réaliser (RAR)	2 180,97			
Opérations de l'exercice + RAR	135 360,15	577 528,01	2 008 188,35	2 016 586,25
<i>Résultats globaux avec RAR pour l'investissement et résultat brut pour le fonctionnement</i>		<i>442 167,86</i>		<i>8 397,90</i>

Il est précisé que le montant de la subvention d'équilibre qui a été versée s'élève, pour cet exercice, à 355 390 € par la Commune et à 844 430 € par le budget principal du CCAS.

Il ressort des écritures de l'exercice 2022 :

1. **Section d'investissement :**

Un solde d'exécution des opérations de l'exercice déficitaire de 103 156,25 €.

Un solde cumulé, à la clôture de l'exercice 2022, positif à hauteur de 444 348,83 € incluant l'excédent antérieur de 547 505,08 €.

Des restes à réaliser à hauteur de 2 180,97 € en dépenses.

2. **Section de fonctionnement**

Un résultat excédentaire de l'exercice 2022 de 7 655,19 €.

Un résultat cumulé excédentaire de 8 397,90 € tenant compte de l'excédent antérieur de 742,71 €.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- d'approuver le compte administratif 2022 du budget des foyers restaurants du CCAS tel que présenté ci-dessus,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser comme dépenses engagées non mandatées,
- d'arrêter le résultat net cumulé de fonctionnement 2022 à 8 397,90 € et de le maintenir en section de fonctionnement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente


Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 8

Excusé(s) : 7

Pouvoir(s) : 7

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28 MARS 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL à Françoise STRUSS, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND, Daniel RODRIGUES à Dominique BRIAT.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Approbation du compte administratif 2022 du budget principal

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Les opérations comptables de l'exercice 2022 du budget général s'établissent aux montants suivants :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	1 192 697,29	1 250 226,94	18 227 533,29	17 799 820,48
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>57 529,65</i>	<i>427 712,81</i>	
<i>Résultat antérieur repris</i>		<i>1 084 106,39</i>		<i>894 862,98</i>
Total avec reprise des résultats antérieurs	1 192 697,29	2 334 333,33	18 227 533,29	18 694 683,46
Résultats cumulés		1 141 636,04		467 150,17
Restes à réaliser (RAR)	444 173,65			
Opérations de l'exercice + RAR	1 636 870,94	2 334 333,33	18 227 533,29	18 694 683,46
<i>Résultats globaux avec RAR pour l'investissement et résultat brut pour le fonctionnement</i>		<i>697 462,39</i>		<i>467 150,17</i>

Il ressort des écritures de l'exercice 2022 :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Un solde d'exécution des opérations de l'exercice excédentaire à hauteur de 57 529,65 €.

Un solde cumulé à la clôture de l'exercice 2022 excédentaire à hauteur de 697 462,39 € incluant l'excédent antérieur de 1 084 106,39 €.

Des restes à réaliser à hauteur de 444 173,65 € en dépenses.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Un résultat de l'exercice 2021 déficitaire de 427 712,81 €.

Un résultat cumulé excédentaire de 467 150,17 € tenant compte de l'excédent antérieur de 894 862,98 €.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- de statuer sur le compte administratif 2022 du budget principal du CCAS tel que présenté ci-dessus,
- de reconnaître la sincérité des reports comme dépenses et recettes engagées non réalisées,
- d'arrêter le résultat cumulé de fonctionnement 2022 à 467 150,17 €, étant précisé que la somme de 161 740,00 € était inscrite au budget 2022 (146 350,00 € au budget primitif et 15 390,00 au budget supplémentaire) à titre de virement à la section d'investissement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente


Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 8

Excusé(s) : 7

Pouvoir(s) : 7

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28 MARS 2023

Délibération comportant
1 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL à Françoise STRUSS, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND, Daniel RODRIGUES à Dominique BRIAT.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Compte administratif 2022 du budget principal - Détermination et affectation du résultat

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement du budget principal en fin d'exercice 2022, comprenant le solde antérieur, s'établit au montant brut de 467 150,17 €.

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur l'affectation de ce résultat.

Il est rappelé que sur l'exercice 2022, le Conseil d'administration a inscrit en virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement la somme de 161 740,00 € dont l'écriture, conformément aux dispositions de la nomenclature comptable M14, ne doit pas se réaliser sur l'exercice concerné.

Il est proposé au Conseil d'administration de maintenir l'excédent de 467 150,17 € en section de fonctionnement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente

Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 7

Excusé(s) : 8

Pouvoir(s) : 6

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28 MARS 2023

Délibération comportant
3 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL à Françoise STRUSS, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Dominique BRIAT, Daniel RODRIGUES.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Adoption du budget 2023 - Budget principal

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget principal du CCAS qui s'établit aux montants suivants :

1/ Section d'investissement : 2 044 940,52 €

DEPENSES	DEPENSES	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 412,00 €
CHAPITRE 041	OP D'ORDRE DE TRANSFERT INTERIEUR MEME SECTION	0,00 €
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	124 360,00 €
CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	476 333,98 €
CHAPITRE 204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	673 318,33 €
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	729 516,21 €
CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 044 940,52 €

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
CHAPITRE 024	PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION	0,00 €
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	567 693,00 €
CHAPITRE 041	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT INTERIEUR MEME SECTION	0,00 €
CHAPITRE 10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	305 611,48 €
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €
CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00 €
CHAPITRE 001	REPRISE EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	1 141 636,04 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 044 940,52 €


2/ Section de fonctionnement : 17 972 944,62 €

DEPENSES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 110 125,00 €
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 241 708,62 €
CHAPITRE 022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	567 693,00 €
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 844 768,00 €
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIERES	248 150,00 €
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	960 500,00 €
CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 972 944,62 €

RECETTES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 013	ATTENUATION DE CHARGES	200 000,00 €
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 412,00 €
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 264 791,95 €
CHAPITRE 74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 517 030,50 €
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	454 700,00 €
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	57 860,00 €
CHAPITRE 78	REPRISE SUR PROVISIONS	0,00 €
CHAPITRE 002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	467 150,17 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 972 944,62 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente


Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 6

Excusé(s) : 9

Pouvoir(s) : 5

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28 MARS 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Dominique BRIAT, Daniel RODRIGUES, Stève MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Françoise STRUSS

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Adoption du budget 2023 - Foyers restaurants

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget des foyers restaurants du CCAS qui s'établit aux montants suivants :

1/ Section d'investissement : 474 528,83 €

DEPENSES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 000,00 €
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	443 347,86 €
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	17 180,97 €
CHAPITRE 041	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT IMS	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	474 528,83 €

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	30 180,00 €
CHAPITRE 024	PRODUITS DE CESSIONS	0,00 €
CHAPITRE 10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €
CHAPITRE 001	REPRISE EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	444 348,83 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	474 528,83 €

2/ Section de fonctionnement : 2 172 410 €

DEPENSES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 230,00 €
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 540 000,00 €
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
CHAPITRE 042	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	30 180,00 €
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 000,00 €
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 172 410,00 €

RECETTES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 013	ATTENUATION DE CHARGES	100,00 €
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	831 090,10 €
CHAPITRE 74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 332 822,00 €
CHAPITRE 77	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
CHAPITRE 002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 397,90 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 172 410,00 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente

Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 6

Excusé(s) : 9

Pouvoir(s) : 5

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28 MARS 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Dominique BRIAT, Daniel RODRIGUES, Stève MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Françoise STRUSS

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget prévisionnel 2023 - CHRS

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget prévisionnel de l'exercice 2023 du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé entre le Centre Communal d'Action Sociale et M. le Préfet de la région Auvergne-Rhône Alpes, représenté par Mme la Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) pour la période 2023-2025.

Le contrat concerne exclusivement les établissements et activités du CCAS suivantes :

- CHRS AUGER (n° FINESS ET : 630009363) : capacité autorisée de 39 places d'hébergement complet Internat pour homme seul en difficulté, dont 34 places d'hébergement insertion (dont 1 place en diffus et 3 places de service de suite), et 5 places d'hébergement d'urgence (dortoir de 4 places et 1 chambre individuelle).
- Hébergement d'urgence : 1 place « Homme auteur de violences conjugales » en chambre individuelle située dans le bâtiment du CHRS.
- Maison relais : 33 places installées sur deux sites :

- Place Sugny : 20 places
- Rue Rabanesse : 13 places

Le budget prévisionnel 2023 s'élève aux montants suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	123 180.00	1 006 318.00

Le Conseil d'Administration propose aux autorités de tarification le budget prévisionnel 2023 du CHRS tel que présenté ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente



Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 6

Excusé(s) : 9

Pouvoir(s) : 5

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

27 MARS 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Dominique BRIAT, Daniel RODRIGUES, Stève MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Françoise STRUSS

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Création budget M14 - Maisons relais

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été signé entre le Centre Communal d'Action Sociale et M. le Préfet de la région Auvergne-Rhône Alpes, représenté par Mme la Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) pour la période 2023-2025.

Le contrat concerne exclusivement les établissements et activités du CCAS suivantes :

- CHRS AUGER (n° FINESS ET : 630009363) : capacité autorisée de 39 places d'hébergement complet Internat pour homme seul en difficulté, dont 34 places d'hébergement insertion (dont 1 place en diffus et 3 places de service de suite), et 5 places d'hébergement d'urgence (dortoir de 4 places et 1 chambre individuelle).
- Hébergement d'urgence : 1 place « Homme auteur de violences conjugales » en chambre individuelle située dans le bâtiment du CHRS.
- Maison relais : 33 places installées sur deux sites :

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 063-266300078-20230317-DEL_2023_025-DE

- Place Sugny : 20 places
- Rue Rabanese : 13 places

Concernant les « Maisons Relais », il est donc nécessaire d'ouvrir un budget comptable dès 2023, afin de prendre en charge les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Le budget pour l'exercice 2023 devrait être proposé au vote du Conseil d'Administration le 17 mars 2023.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser la création du budget annexe N°21 « Maisons Relais », qui comportera les sections d'investissement et de fonctionnement et relèvera de la nomenclature comptable M14.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente



Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 6

Excusé(s) : 9

Pouvoir(s) : 5

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28 MARS 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Dominique BRIAT, Daniel RODRIGUES, Stève MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Françoise STRUSS

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget prévisionnel 2023 - Maisons relais

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget des Maisons Relais du CCAS qui s'établit aux montants suivants :

1/ Section d'investissement : 64 764 €

DEPENSES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 027,00 €
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 500,00 €
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000,00 €
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	54 237,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	64 764,00 €

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	58 674,00 €
CHAPITRE 10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	4 590,00 €
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 500,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	64 764,00 €

2/ Section de fonctionnement : 333 904.50 €

DEPENSES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	68 400,00 €
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	201 030,50 €
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
CHAPITRE 042	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	58 674,00 €
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 800,00 €
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	333 904,50 €

RECETTES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PRIMITIF 2023
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 027,00 €
CHAPITRE 74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	234 877,50 €
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	333 904,50 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente


Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 6

Excusé(s) : 9

Pouvoir(s) : 5

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

- 3 AVR. 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix-sept mars deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Lucas PEYRE à Danièle GUILLAUME, Jean-Luc MORNAND à Serge MAFFRE, Catherine MABRUT à Dominique ROLLAND.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Dominique BRIAT, Stève MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Daniel RODRIGUES, Françoise STRUSS.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Avenant n°2 au marché pour le remplacement du logiciel de maintien à domicile et de télégestion du Centre Communal d'Action Sociale de Clermont-Ferrand

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Un marché a été conclu avec la Société ARCHE MC2 pour la fourniture et l'installation d'un logiciel de gestion du Pôle Maintien à domicile du Centre Communal d'Action Sociale de Clermont Ferrand et sa maintenance.

Un avenant N°1 a été signé avec la Société afin d'augmenter le nombre d'accès simultanés sur la plateforme d'hébergement du logiciel car le nombre prévu initialement était insuffisant.

Ces accès supplémentaires ont été mis en place au 01^{er} novembre 2022 et font l'objet d'une redevance mensuelle. Ils ont engendré une création de comptes utilisateurs sur la plateforme par un technicien de la société. Le coût de cette prestation n'avait pas été pris en compte dans l'avenant N°1. Il convient donc de rajouter la somme forfaitaire de 150 € au montant du marché.

Cela porte le montant global du marché (solution de base + abonnements sur 4 ans, hors révision de prix) à 109 839 € HT.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- De se prononcer sur la passation de cet avenant ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer avec la Société ARCHE MC2, tous les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente



Nicaise JOSEPH